

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) porte à la connaissance du public qu'il a visé en date du 12 janvier 2005, sous la référence n°VI/EM/001/2005/P, une note d'information préliminaire relative à **l'émission d'un emprunt obligataire** de la **Société Financière Internationale (SFI)**, organisme international, membre du Groupe Banque Mondiale.

Cette note d'information préliminaire sera complétée par une note d'information définitive comportant notamment les caractéristiques de l'opération.

Par ailleurs, il est strictement interdit à l'émetteur et aux intermédiaires financiers responsables du placement des titres, de solliciter ou d'accepter des ordres de souscription du public avant la publication de la note d'information définitive visée par le CDVM.

La note d'information préliminaire visée par le CDVM est :

- Remise ou adressée sans frais à toute personne dont la souscription est sollicitée, ou qui en fait la demande ;
- Tenue à la disposition du public au bureau de représentation de la SFI au Maroc sis 7, rue Larbi Ben Abdellah, Souissi, Rabat ;
- Disponible à tout moment dans le lieu suivant : BMCI FINANCE : 47, rue Allal Ben Abdellah, tel : 022.49.73.48- Casablanca ;
- Disponible sur le site du CDVM (www.cdvm.gov.ma) ;
- Tenue à la disposition du public au siège de la Bourse des Valeurs de Casablanca.

CONTACT CDVM

Téléphone : 037 68 89 22

E-Mail : operations_financieres@cdvm.gov.ma

L'autorité qui veille sur votre épargne

Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières